

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - ADMINISTRATION**  
**CAUSE TARIFAIRE 2016**

**Prévision 2015 vs Réel 2014**

**1 SALAIRES**

Outre l'augmentation salariale de 2 à 2.5 % des salaires, la variation est expliquée par l'ajout d'un poste (partiellement en 2015) pour 66 000 \$ ainsi qu'un règlement d'une situation de ressources humaines (225 000 \$) limité à 2015. 294.9

**2 AUTRES CHARGES**

Variation des charges d'assurances (automobile, administrateurs et dirigeants, assurances responsabilité, siège social) ainsi que la hausse du loyer du siège social pour 19 800 \$, compensé par d'autres postes à la baisse. 23.4

L'écart s'explique par une réduction de charges en relation avec les obligations reliées à la Régie du bâtiment du Québec et les négociations ayant mené à une entente avec la Ville de Gatineau. (141.7)

Principalement expliqué par une réduction de 533 000 \$ des charges de pension), compensée en partie par une hausse de 199 000 \$ provenant de la bonification des employés (ajouts de postes et comblement de postes devenus vacants en 2014) ainsi qu'un impact non récurrent de - 82 000 \$ en 2014 associé à la bonification aux employés. D'autres charges sociales, tels que programmes santé pour les employés, inflations et autres pour 58 700 \$. (275.3)

L'écart découle principalement d'une réduction associée aux charges de pension. 26.2

Application de la méthode d'allocation entre les activités réglementées et non réglementées. (4.4) (371.8)

**Cause 2016 vs Prévision 2015**

**3 SALAIRES**

L'augmentation des salaires 2 à 2.5 % ainsi que la prise en charge de la portion restante de l'ajout du poste en 2015 représente les hausses de coûts. La baisse du coût s'explique par la non récurrence du coût spécifique des ressources humaines en 2015. 53.1  
(225.0) (171.9)

**4 AUTRES CHARGES**

Variation diverses de plusieurs petits postes de dépenses, tant à la hausse qu'à la baisse. La variation majeure provient de la hausse du loyer du siège social de Gazifère, pour 49 300 \$. 51.2

Variation des charges d'assurances (automobile, administrateurs et dirigeants, assurances responsabilité, siège social) (22.9)

Inflation des honoraires professionnels. 7.7

Principalement expliqué par une réduction de 541 000 \$ des charges de pension, compensée en partie par une hausse de la bonification aux employés (inflation salariale et nombre d'employés) ainsi que par l'augmentation des autres charges sociales, le tout pour 177 000 \$. (363.8)

Découle de la réduction des charges sociales capitalisées. 99.0

Application de la méthode d'allocation entre les activités réglementées et non réglementées. 40.9 (187.9)